

Lundi 27 juin, les élus communautaires se sont réunis en conseil. Retour sur quelques délibérations adoptées.

En ouverture du conseil, le Président a tenu à saluer l'arrivée de nouveaux maires : Karim Chamon pour la Chapelle-du-Bard et Delphine Perreau-Morlat aux Adrets ; Sophie Rivens, quant à elle reste conseillère communautaire. Autre annonce avant de commencer, l'arrêté du 24 mai 2022 reconnaissant l'état de catastrophe naturelle pour certaines communes a été publié le 25 juin. Pour le Grésivaudan, sont concernées les communes d'Allevard, Biviers, La Flachère, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes et Theys.

1- Finances : une bonne santé financière

Avant de rentrer dans le vif du sujet, Claude Benoit Vice-Président en charge des ressources humaines, de l'égalité entre les femmes et les hommes et des finances a rappelé quelques éléments de contexte et de méthodologie. « Nous avons souhaité ancrer 2 temps forts budgétaires par exercice : le vote des budgets primitifs et du Plan Pluriannuel d'Investissements en fin d'année et un ajustement au moment du vote des comptes administratifs. Cela nous permet une meilleure planification, un suivi budgétaire plus fin et nous pouvons ainsi améliorer les taux d'exécution. » Le cadre est posé, place aux chiffres et aux votes des comptes administratifs 2021. Le résultat de l'exercice s'élève à 25M€ répartis de la manière suivante : 16,5 M€ pour le fonctionnement et 8,5M€ pour l'investissement. Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 118 M€. La communauté de communes dégage 26,5 M€ d'épargne nette et se situe à 2,10 années de capacité désendettement. Au total, les résultats cumulés atteignent 39 M€. « Notre santé financière est bonne, cela nous permet d'agir et de réaliser les investissements nécessaires. Cela n'exclut pas pour autant la prudence, car des inconnues demeurent pour les années suivantes : baisses des dotations de l'Etat, niveau de l'inflation,.... »

2- Mobilité : le ferroviaire objet de toutes les attentions

Deux délibérations « Mobilité » lors du conseil de ce lundi 27 juin et un vœu.

Pour rappel, Le Grésivaudan est membre du comité de pilotage des projets entourant la réalisation de « l'Etoile ferroviaire grenobloise » qui permettra via le rail, de compléter les actions en faveur de la mobilité durable déjà en place sur la grande Région Grenobloise. Des améliorations du réseau ferré sont bien évidemment à prévoir. Point évoqué et soumis au vote des élus : une convention de financement pour l'amélioration de la bifurcation de Veynes et du débit d'Echirolles qui constituent les premiers aménagements nécessaires au développement du réseau ferroviaire. Il s'agit là d'un préalable nécessaire à l'augmentation de l'offre souhaitée et attendue entre Grenoble/Brignoud ; ces travaux impactant de fait la performance du réseau sur cet axe. Le montant de l'opération est fixé à 853 000€ HT et la part de financement du Grésivaudan s'élève à 38 777€ ; montant validé par le conseil communautaire.

Autre sujet toujours en lien avec le train, la suppression du passage à niveau de Brigoud qui fait aujourd'hui l'objet d'une enquête d'utilité publique dans le cadre de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme de Villard-Bonnot et de Froges. Le Grésivaudan est donc appelé à se prononcer sur ce sujet. Point noir du secteur, ce passage à niveau génère difficultés et inquiétudes. Considéré comme l'un des plus dangereux de

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur YouTube.

France, il accentue habituellement les phénomènes de congestion routière. Sa suppression permettra donc de sécuriser les déplacements, d'améliorer le cadre de vie des habitants du secteur. Cette suppression est le préalable à la réalisation du terminus ferroviaire périurbain de Brignoud et est un atout majeur dans le processus de création d'une passerelle pour les modes doux entre Villard-Bonnot et Bernin. Au vu de l'ensemble de ces arguments, les élus ont tenu à rappeler la nécessité de supprimer ce passage à niveau ; ils ont donc émis un avis favorable sur le projet de suppression présenté dans le dossier d'enquête publique. Ce fut également l'occasion de rappeler sous la forme d'un vœu, la nécessité impérieuse d'un confortement et d'un développement de la desserte ferroviaire de l'aire métropolitaine grenobloise. « L'étoile ferroviaire grenobloise doit être identifiée comme un projet prioritaire. Le soutien, du financement et des clés de répartition de l'Etat, la SNCF et la Région Auvergne Rhône-Alpes doivent être clarifiés. Enfin, les chiffrages en matière de fonctionnement doivent être partagés afin d'envisager si, dans la mesure de ses moyens, une participation financière peut être portée par Le Grésivaudan. » a insisté Le Président Henri Baile.

3- Pour promouvoir plus efficacement l'offre thermalisme et bien-être

Pour rappel, le territoire du Grésivaudan regroupe 3 Offices de Tourisme : l'Office de Tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse, l'Office de Tourisme municipal de Chamrousse et l'Office Thermal et Touristique d'Uriage à statut associatif. Ce dernier a la particularité d'officier tant sur le périmètre administratif du Grésivaudan (commune de Saint-Martin d'Uriage) que sur celui de Grenoble-Alpes Métropole (commune de Vaulnaveys-le-Haut). De plus, il partage avec Chamrousse une centrale de réservation et de commercialisation. Pour une meilleure visibilité de l'offre thermalisme déjà bien ancrée avec Allevard-les-Bains, le maire de Saint-Martin d'Uriage a sollicité le transfert de l'Office Thermal et Touristique d'Uriage à la communauté de communes Le Grésivaudan. « La communautarisation de cet Office de Tourisme permettrait une meilleure déclinaison de la politique touristique du Grésivaudan et une mise en cohérence des actions de développement et de structuration des filières. » précise le Président Henri Baile. Avant de pouvoir répondre à cette demande, les élus communautaires ont acté la saisine de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Ils se sont également prononcés en faveur du lancement d'une étude préalable qui apportera à la CLECT les éléments indispensables à son analyse. Si tous les voyants sont au vert, le transfert de l'Office Thermal et Touristique pourrait être envisagé au 1^{er} avril 2023.

4- Proposer une offre de baignade plus large

La communauté de communes gère deux piscines couvertes (Crolles et Pontcharra). Ces équipements sont majoritairement utilisés pour l'apprentissage de la natation et pour faire découvrir les pratiques des activités en milieu aquatiques aux enfants du territoire. Si quelques jeux d'eau extérieurs complètent ces deux piscines, cela ne répond pas suffisamment aux besoins estivaux des habitants, recherchant des zones de fraicheurs et de baignade « à découvert ». Sur le territoire, 3 piscines municipales découvertes sont en service sur la période estivale : Saint-Vincent-de-Mercuze, Saint-Martin- d'Uriage, Allevard-les-Bains et les maires de ces 3 communes ont sollicité le transfert de leurs équipements à la communauté de communes. « Leurs demandes sont motivées par une fréquentation importante de « locaux », venant de l'ensemble du territoire, ce qui donne à ces piscines un intérêt communautaire certain » indique le Président. Là encore, avant d'apporter une réponse favorable, les élus communautaires ont acté le lancement d'une étude préalable au transfert ainsi que la saisine de la CLECT. En cas d'avis positif, le transfert pourrait être envisagé au 1er janvier 2023.

Agenda, ordres du jour et délibérations sur <u>www.le-gresivaudan.fr/conseil</u> **Suivez le conseil communautaire** en direct ou en replay sur <u>YouTube</u>.

5- Pour un territoire résilient

Une politique forestière volontariste

Un des enjeux de la politique forestière du Grésivaudan est d'améliorer la résilience des écosystèmes forestiers et de pérenniser la ressource forestière face au changement climatique. Pour cela, la collectivité adhère au dispositif Sylv'ACCTES, fonds d'investissement destiné au financement de travaux forestiers et de plantations permettant de compléter la régénération de la forêt, abondé grâce à du mécénat d'entreprise et à des financements de collectivité. Afin de poursuivre et de renforcer les actions sur le territoire, le conseil communautaires ont voté pour le renouvellement de l'adhésion de la communauté de communes au dispositif, adhésion d'un montant de 8000€. Ils ont également acté la somme de 25 000€ destinée à abonder le fonds d'investissement et qui permettra la réalisation de travaux forestiers sur Belledonne ainsi que la création d'un livret pédagogique de découverte et de compréhension des forêts et de l'usage du bois dans le Grésivaudan à destination de tous les élèves de CM2 pour la rentrée scolaire 2022.

Mettre en œuvre la stratégie d'intervention communautaire en alpage

Afin de maintenir la capacité de production agricole en alpage, Le Grésivaudan s'engage aux côtés des éleveurs touchés par la prédation. En actant l'achat de deux cabanes héliportables pour le logement des bergers, Le Grésivaudan va permettre à ces derniers une meilleure conduite de leurs troupeaux ainsi que le regroupement nocturne proche de leur lieu de vie, réduisant ainsi les déplacements quotidiens des bêtes sur l'alpage. Ces cabanes seront mises à disposition à titre gratuit, après candidature des éleveurs en ayant besoin, puis avis consultatif d'une «commission d'urgence», composée de membres de la commission Agriculture, alimentation et forêt et de membres des comités de pilotage des Plans Pastoraux Territoriaux de Belledonne et Chartreuse. Cette acquisition est estimée à 34 681,55 € HT.

Une politique agricole et alimentaire ambitieuse

Le territoire ambitionne à l'horizon 2030 d'atteindre un approvisionnement des cantines publiques à 80% en produits durables dont 50% de bio. A cet effet, Le Grésivaudan porte pour le compte du PAiT* le programme d'accompagnement collectif des acteurs de la restauration collective. Pour compléter cet accompagnement, les élus ont voté pour l'adhésion au Club des Territoires « Un Plus Bio » en qualité de « Territoire de projet » ; cette association facilitant les échanges entre territoires autour des enjeux de l'alimentation. C'est Grenoble-Alpes Métropole qui portera cette adhésion au titre du PAIT

* Le Projet Alimentaire interTerritorial (PAiT) de la grande région grenobloise regroupe 9 territoires (Grenoble-Alpes Métropole, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la communauté de communes Le Grésivaudan, la communauté de communes du Trièves, la communauté de communes St-Marcellin Vercors Isère, la Ville de Grenoble, les Parcs Naturels Régionaux de Chartreuse et du Vercors, l'Espace Belledonne) ainsi que 3 acteurs (la Chambre d'agriculture de l'Isère, le Collectif autonomie alimentaire de Grenoble et ses environs, le réseau des conseils de développement de l'Isère). Il vise à rassembler les acteurs et mettre en cohérence les actions et projets sur les questions agricoles et alimentaires.

6- Encourager et développer la lecture

Mis en place en 2010, les Contrats Territoire Lecture (CTL) permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État, autour de projets de développement de la lecture. Le CTL a vocation à répondre aux besoins identifiés par la collectivité lors d'une phase d'état des lieux, tout en s'inscrivant dans les grandes orientations du Ministère de la Culture en matière de politiques de lecture. Les contrats reposent sur un cofinancement entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la collectivité signataire. Le diagnostic de territoire mené en 2021 a permis de saluer l'avancée et les points forts de notre réseau : 26 500 adhérents pour 36 bibliothèques, des actions transversales de qualité, dont Giboulivres, un service navette performant et apprécié, un réseau structuré et opérationnel... Le CTL du Grésivaudan s'appuie sur les préconisations et enjeux de ce diagnostic et intègre les projets du réseau des médiathèques à travers 3 grands objectifs stratégiques : accueillir les publics avec une offre adaptée et de qualité, favoriser l'accès à la lecture

Agenda, ordres du jour et délibérations sur <u>www.le-gresivaudan.fr/conseil</u> **Suivez le conseil communautaire** en direct ou en replay sur YouTube.

pour tous en ciblant les publics, vivre réseau. La DRAC et le Département ont salué le travail engagé et ont renouvelé leur soutien. Les élus ont donc approuvé la signature de ce contrat valable 3 ans et renouvelable 1 fois. Pour l'année 2022, l'État apporte une aide financière d'un montant de 16 400 €.

7- Factures d'eau et d'assainissement : mise en place de la mensualisation

Les élus ont acté la mise en place du prélèvement automatique mensuel pour le règlement des factures d'eau et d'assainissement du périmètre de la régie de l'eau potable. « Ce déploiement répond à une volonté politique affirmée depuis la prise de compétence couplée à une attente importante des usagers. » rappelle le Président Henri Baile. Ce projet a nécessité un travail important qui va permettre de mettre en œuvre le dispositif à compter de septembre 2022 pour les premières communes concernées et ce de manière progressive jusqu'en mars 2023.

8- Le Grésivaudan terre de trail

L'Échappée Belle est un trail organisé chaque année sur la chaîne de Belledonne. Il se caractérise par sa haute technicité, son engagement sur des sentiers difficiles d'accès, et l'altitude à laquelle elle se déroule. Cette année, il se tiendra du 19 au 21 août. 65 % de la course intégrale et 8 ravitaillements sont situés sur le territoire du Grésivaudan.

En 2021, une étude a estimé que l'événement générait des retombées économiques sur l'ensemble du territoire de Belledonne à hauteur de 1 731 250 €, dont 40% pour l'hébergement. L'Echappée Belle vise à valoriser Belledonne à l'échelle régionale, nationale et internationale, en mettant en avant, le plus souvent possible, les hébergeurs et acteurs de la chaîne. L'évènement bénéficie d'une très bonne image dans le milieu du trail, et est donc très attendue des coureurs mais aussi des acteurs économiques du territoire. Le programme d'animations porté par l'Office de Tourisme Belledonne-Chartreuse vise à faire de cette course une fête ouverte à tous mais aussi à permettre aux coureurs de venir en famille, aux touristes de profiter de l'événement et d'attirer les habitants du Grésivaudan. Ce travail semble porter ses fruits car les hébergements notent un accroissement de leur fréquentation et les sites accueillent de plus en plus de public.

Conséquence de l'augmentation de la visibilité de l'événement, Le Grésivaudan, l'Office de Tourisme Belledonne-Chartreuse et l'Echappée Belle ont souhaité établir un véritable partenariat à l'occasion de la 10ème édition, afin de déterminer les engagements réciproques de chaque partie pour faire de l'Echappée Belle un outil de valorisation, d'animation et de développement économique du territoire. Les élus ont acté une subvention de 3000€ auxquels viennent s'ajouter différentes actions de communication et de promotion ainsi que la mise en place de navettes gratuites pour le public, le temps de l'évènement. Au total, le soutien du Grésivaudan s'élève à 13000€. L'Office de Tourisme Belledonne-Chartreuse proposera un programme d'animations spécifiques, la création d'offres commerciales ciblées et packagées équivalents à un montant de 10 000€.